

ministre a bien raison de s'engager comme il l'a fait tout à l'heure à la Chambre à examiner les antécédents de certaines des personnes chargées d'étudier l'avenir de Petro-Canada.

Nous, du parti libéral, nous négligerions notre devoir envers le Canada et trahirions nos convictions si nous ne combattons pas par tous les moyens le gouvernement sur la question de Petro-Canada. Quoi que l'on fasse, nous estimons que Petro-Canada doit demeurer une société solide et saine qui, conservée intacte, puisse agir pour le bien du Canada, servir d'instrument de la politique nationale, prendre les risques d'exploration nécessaires, et contribuer à protéger tous les Canadiens des effets de la crise énergétique.

C'est pourquoi je propose, appuyé par le député de Cape Breton Highlands-Canso (M. MacEachen): Que l'on modifie l'Adresse en y ajoutant les mots suivants:

et la Chambre condamne le gouvernement de vouloir saper Petro-Canada et demande que notre société nationale des pétroles soit maintenue et renforcée comme propriété de tous les Canadiens, comme la plus importante société pétrolière sous contrôle canadien et comme principal instrument de la politique énergétique canadienne.

**Le très hon. Joe Clark (premier ministre):** Monsieur l'Orateur, c'est un honneur pour moi de participer à ce premier débat en tant que premier ministre du Canada. Je suis également heureux de constater que l'ancien premier ministre s'adapte si bien à un rôle qui, de toute évidence, convient très bien à un homme de son talent et de son tempérament.

Au nom du gouvernement, je voudrais dire officiellement au gouverneur général et à M<sup>me</sup> Schreyer combien nous apprécions l'œuvre qu'ils ont accomplie pour le Canada depuis leur entrée en fonction. Ils se sont acquittés de leur mandat avec beaucoup de dynamisme; ils se sont employés à bien faire connaître les valeurs et les usages de cette fonction dans toutes les régions de notre pays.

Je tiens également à féliciter très sincèrement celui qui a proposé l'adoption de l'Adresse en réponse au discours du trône et son collègue qui l'a appuyé. Il n'est jamais facile pour un nouveau député de prendre ainsi la parole, dès le premier jour de la session, pour prononcer son premier discours en tant que député. Je me joins au chef de l'opposition (M. Trudeau) pour féliciter ces deux députés qui ont prononcé des discours très clairs et très précis, dans le style de leur région et dans la tradition qui anime la plupart des députés, qu'il s'agisse de nouveaux élus ou d'anciens de la Chambre des communes.

En outre, monsieur l'Orateur, même si c'est de haute lutte que nous avons réussi hier à vous conduire au fauteuil, je tiens à vous féliciter d'être appelé de nouveau à présider nos délibérations. Sans doute mettez-vous à acquitter vos devoirs la même distinction que par le passé. Puissent vos efforts pour orienter les destinées de la plus importante assemblée démocratique de notre pays être couronnés de succès.

Je tiens à dire à l'ancien premier ministre, l'actuel chef de l'opposition, combien je lui sais gré des sages conseils qu'il a su me prodiguer dans les premiers jours où j'ai assumé mes fonctions de premier ministre, de son empressement à me rencontrer alors surtout que je m'apprêtais à me rendre à l'étranger, et de son souci de faciliter le plus possible la passation des pouvoirs. Il m'a rendu un très grand service. C'était pour lui une façon de plus de bien mériter de la patrie. Je profite de l'occasion pour lui témoigner officiellement et directement ma reconnaissance.

**Des voix: Bravo!**

### *L'Adresse—M. Clark*

**M. Clark:** Je le répète, je trouve qu'il s'adapte très bien à son nouveau rôle. C'est un rôle que je connais assez bien. Sans doute en viendra-t-il un jour à reconnaître qu'il a perdu la dernière lutte électorale pour ne plus songer qu'à l'avenir.

**Des voix: Bravo!**

• (1610)

**M. Clark:** S'il s'en abstient, on sait que le député de Winnipeg et d'autres également voudront s'assurer que le parti se charge de le faire à sa place.

Dans son discours, le chef de l'opposition, a soulevé une question purement théorique à savoir lequel des premiers ministres des provinces m'a envoyé promener. Eh bien, nous savons tous que tous les premiers ministres des provinces l'ont envoyé promener, lui.

**Des voix: Bravo!**

**M. Clark:** Il s'est également inquiété—et c'est tout à fait naturel—des changements apportés à l'organisation du cabinet. Nous y avons apporté deux changements importants. D'abord, nous avons rendu publique la façon dont les cabinets ont toujours fonctionné, car il a toujours existé un cabinet restreint au Canada. Grâce au régime que nous avons institué, régime qui témoigne de notre foi dans la franchise du gouvernement, la composition de ce cabinet restreint est une affaire publique alors que sous le régime du premier ministre précédent, la composition du cabinet restreint était une affaire privée.

Le chef de l'opposition a encore soulevé la question de la représentativité du Nouveau-Brunswick, du Manitoba, de la Nouvelle-Écosse et de l'Alberta. C'est que, contrairement à ce qui se passait avant le 22 mai, nous avons maintenant un gouvernement qui tient compte de l'opinion de toutes les régions du Canada et qui refuse de se laisser influencer par une élite réunie autour du premier ministre, dans les bureaux du Conseil privé et dans le cabinet du premier ministre. J'aimerais dire au premier ministre...

**Des voix: Oh, oh!**

**M. Clark:** A l'ancien premier ministre. J'ai voulu lui donner quelque espoir car cet espoir ne saurait venir de son parti.

**Des voix: Bravo!**

**M. Clark:** J'aimerais dire au chef de l'opposition que si le premier ministre vient de l'Alberta, il n'en est pas moins un Canadien pour autant. Si, il y a quelque temps encore, il avait reconnu lui-même, que les Albertains et les citoyens d'autres provinces peuvent se montrer loyaux à la fois envers leur province et leur pays, ni lui-même ni son gouvernement n'auraient eu les difficultés que l'on sait.

Je tiens à féliciter tous les députés de leur élection à la Chambre des communes. J'ai déjà eu l'occasion d'en féliciter personnellement plusieurs, mais je tiens tout particulièrement à souhaiter la bienvenue à ceux qui viennent d'être élus à la Chambre pour la première fois parce que, comme ils s'en rendront eux-mêmes compte, ils font maintenant partie d'une institution très spéciale qui est certainement unique en son genre au Canada. Le Parlement est l'institution centrale de tout le Canada. C'est uniquement dans cette institution que toutes les régions du vaste pays qu'est le Canada ont le droit d'être représentées et qu'elles peuvent faire entendre leur voix. Les traditions de cette institution peuvent changer, mais elle doit demeurer le lieu où l'ensemble du Canada peut se réunir